# Magazine d'informations municipales

# Marange - Silvange - Ternel en liaison...





Octobre > Décembre 2024 www.ville-marange-silvange.fr







# **SOMMAIRE**

<b>Éditorial</b>	3
Finances	4
■ Travaux	7
■ Sécurité	8
■ Sport	9
<u>Évènements et cérémonies</u>	10
■ Patrimoine	12
Cadre de vie	14
■ C.C.A.S.	16
■ Vie culturelle	18
<b>Éducation et jeunesse</b>	20
■ Recensement	21
■ L'actu, en bref	22
■ Commerces	24
■ Expression politique	
Quoi faire ?	

Magazine Municipal d'Informations (trimestriel) - Responsable de publication : Régis MENSLER Rédaction, Coordination : Régis MENSLER, en charge de la communication près de M. le Maire Crédit photos : Service communication

Conception et réalisation : Service communication

Mairie : Rue de l'Abani - 57535 Marange-Silvange - Tél. : 03 87 34 61 70 - Fax : 03 87 34 61 75

Mail : accueil@mairie-marange-silvange.fr - Dépôt légal janvier 2025



Les lumières étincelantes de notre magnifique sentier des lanternes viennent de s'éteindre après avoir émerveillé plus de 25 000 visiteurs.

Notre sentier, et désormais notre marché de Noël, sont devenus en quelques années un lieu incontournable où règne pendant trois semaines la magie et la féérie de Noël au plus grand plaisir des petits et des grands. Il n'est plus rare d'y croiser et d'y rencontrer des promeneurs venus de notre région toute entière et d'entamer parfois avec eux, au détour d'un chalet, une conversation sympathique, un verre de vin chaud à la main.

Des fêtes de Noël comme nous les apprécions ici, chez nous, abordables, conviviales et fraternelles à l'image de notre tradition régionale.

Je tenais une fois encore à remercier toutes les équipes de la ville de Marange-Silvange qui portent à bout de bras toute l'organisation, l'installation et la gestion de cette manifestation de la commande des lanternes à la scénographie, de la mise en place à la sonorisation, de la communication à la surveillance du site de nuit. Ce sont eux les enchanteurs et les magiciens!

Un grand merci aussi à nos partenaires : le Conseil Régional Grand Est, le Conseil Départemental de la Moselle et notre communauté de Communes du Pays Orne Moselle. St Thomas d'Aquin affirmait qu'il était plus beau et plus difficile d'éclairer que de briller seulement. Et si les LED du sentier des lanternes nous permettent de faire briller de mille feux notre ville, ils doivent aussi nous inviter à rétablir rapidement l'éclairage public dans notre commune.

Nous y travaillons et il nous reste aujourd'hui plusieurs centaines de points lumineux au sodium ou halogènes que nous avons décidé de basculer en totalité en LED dès cette année. Nous nous y attachons quartier par quartier, rue après rue. La dépense est considérable et la charge de travail importante.

Par souci d'équité, nous rallumerons dans l'année, et au plus tôt, l'intégralité de notre réseau d'éclairage public dès lors que toute la ville sera totalement équipée en LED. Ce sera en 2025!

Une décision éclairée puisque le coût de notre consommation électrique n'alourdira plus la charge pour notre collectivité et devrait s'établir à seulement 60% environ de la consommation 2021.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente santé et une magnifique année 2025.

**Yves MULLER**Maire de Marange-Silvange



#### **TAXE FONCIÈRE**

# Questions - Réponses

Vous êtes propriétaire et vous avez réceptionné en septembre dernier votre avis de taxe foncière 2024. Plusieurs habitants nous ont posé des questions concernant le foncier bâti : la commune vous répond.

La commune nous annonce « pas d'augmentation des taux de la fiscalité à Marange-Silvange », alors pourquoi le montant de ma taxe foncière augmente chaque année ?

Chaque année, l'État décide de revaloriser les bases qui servent au calcul des taxes foncières. La revalorisation pour 2024 a été fixée par l'État à +3,9 %. Cette revalorisation avait été conséquente en 2023 puisqu'elle avait atteint des sommets à +7,1 % après avoir déjà augmenté de 3,4 % en 2022.

Par conséquent, dès lors que votre base augmente, le montant de votre taxe foncière augmente.

Par ailleurs, votre taxe foncière est composée de plusieurs taxes. La taxe « commune » n'est que l'une d'entre elles. Les autres sont : la taxe intercommunalité, la taxe spéciale, la taxe d'ordures ménagères et la taxe GEMAPI. Pour ces autres taxes, la commune ne décide pas des taux appliqués. Donc, si l'un des taux de ces autres taxes augmente, le montant de votre taxe foncière augmente.



# Pourquoi la part communale est passée de 14.63 % à 28.89 % en 2021 ?

Dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation, l'État a transféré en 2021 aux communes les recettes de la part départementale de la taxe foncière sur le bâti, afin de compenser la perte de fiscalité issue de la taxe d'habitation.

Depuis 2021, le taux de la taxe du foncier bâti de la commune est égal à la somme du taux communal (14,63 %) et du taux départemental (14,26 %), ce qui équivaut à un taux global communal de 28,89 %.

Ce transfert a créé des disparités, car il n'a pas compensé suffisamment le produit de la taxe d'habitation perdu par chaque commune. L'État a donc dû compenser la différence entre la recette de la taxe d'habitation supprimée et la ressource de taxe foncière départementale transférée. Pour assurer cette compensation, notre commune a perçu, pour 2024, un versement complémentaire de l'État de 473 000 €.



# À quoi correspond ma base ? Comment est-elle

La base correspond à la valeur locative cadastrale de votre propriété, c'est-à-dire au montant théorique du loyer annuel si votre bien était mis en location. Ce montant est calculé forfaitairement à partir des conditions du marché locatif du 1<sup>er</sup> janvier 1970 pour les propriétés bâties à usage d'habitation de France métropolitaine. Cette valeur, déterminée par les services fiscaux de l'État, est essentielle pour la fiscalité locale.

Votre immeuble d'habitation a ainsi été classé de 1 à 8 selon des critères de caractère architectural, de qualité de la construction, de distribution du local (conception générale, pièces, locaux d'hygiène), des équipements (nombre de postes d'eau courante, WC, chauffage central, ascenseur, escalier) et d'impression d'ensemble. 1 = grand luxe, 8 = très médiocre.



Chaque catégorie a un tarif d'évaluation au m², et la valeur locative est calculée en multipliant la surface pondérée par ce tarif. Pour les constructions postérieures à 1970, la valeur locative est déterminée par comparaison avec celles des locaux de la même catégorie. Les valeurs locatives de 1970 ont été actualisées une seule fois en 1980, et les ajustements suivants ont été remplacés par une majoration forfaitaire.

Enfin, les valeurs locatives tiennent compte des déclarations d'urbanisme des propriétaires, comme les permis de construire, les déclarations de travaux, etc.



Est-ce que la commune envisage d'augmenter son taux pour l'année 2025 ?

En 2025, nous pourrons annoncer que pour la 20ème année consécutive, notre commune n'a pas augmenté les taux des taxes communales.



\* Adresse et chiffres fictifs, donnés à titre d'exemple afin de permettre une meilleure compréhension de la fiche. Votre baseet e cotisations qui en découlent ne sont pas forcément égales aux montants ci-joints.

- En 2024 et pour la 19ème année consécutive, notre commune n'a pas augmenté les taux des taxes communales.
- D'autres taxes s'ajoutent au taux voté par la commune. C'est pourquoi le total de la cotisation varie.
- 3,9 % d'augmentation de la base foncière **déterminés par l'État**, correspondant à l'inflation.
- En plus des taxes indexées sur votre base, des frais de gestion sont appliqués à la somme de votre cotisation.

Ces frais sont les mêmes pour tous les habitants d'une commune. Ils reviennent à l'État. Diane WEIDER Finances et contrôle budgétaire



		<b>0 2</b>										
	Taxes foncières 2024	Commune	Syndicats di communes			Taxes s	péciales		e ordures nagères	Та	xe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2023	28.89 %	9	% 1.9	98 % 0.		996 %		11.11 %		0.885 %	
	Taux 2024	28.89 %	9	% 1.9	8 %	0.101 %		11.11 %			0.839 %	
	Adresse	3 RUE DU PO	NT*						1			
es	Base	1416*		14			1416		1416			
oâti	Cotisation	410*			28			157				
és	Cotisation lissée											
Propriétés bâties	Adresse											
g	Base											
<u>~</u>	Cotisation											
	Cotisation lissée											
	Cotisation 2023											
	Cotisation 2024	410										
	Variation	+3,9 %) %		+(	+0%		+0%		%		%	
		Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	addit	Taxe tionnelle	Taxi spéci	ales	Taxe ordu ménagèr	es	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
1	Taux 2023	%	%	%	%		%				%	
1	Taux 2024	%	%	%		%	%		6 %		%	
1	Bases terres											
ies	non agricoles Bases terres											
bat	agricoles											
۾	Cotisation 2023											
S	Cotisation 2024											
été	Variation	%	%	%		%		%		%	%	%
Propriétés non bâties	Dégrèveme	ent jeunes agri	1		forestier base					assurance its agricoles		
	Base État						Droit propo			ortionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :					
	otisation communale de taxe foncière pour 2021 prend en comote le transfert de le					Frais de gestion de la fiscalité directe locale						
part départementale aux communes à travers l'ajout du taux départemental au taux communal. Pour plus d'informations consultez la notice.						Dégrèvement Habitation principale						
La taxe sur les ordures menageres comprena une part incitative de Dégrèvement JA État  Dégrèvement JA Collectivité												
	Montant de votre impôt								impôt			



#### Qui perçoit la taxe foncière que je paie?

L'État perçoit la totalité de votre versement et reverse une partie à la commune et une partie à la communauté de commune :

#### > Taxe commune

Son taux (28,89 % pour 2024) est voté chaque année par le conseil municipal. Le produit de cette taxe est reversé à la commune.

#### > Taxe intercommunalité

Son taux (1,98 % pour 2024) est voté chaque année par le conseil communautaire de la communauté de commune du Pays Orne Moselle (CCPOM). Cette taxe intercommunale s'applique aux propriétés situées sur le territoire de la communauté de communes.

#### > Taxe spéciale

La taxe spéciale d'équipement (TSE) applicable dans la commune considérée et prélevée au bénéfice d'un établissement public foncier local dont la mission consiste à acquérir des terrains en vue de leur utilisation pour un projet public.

#### > Taxe ordures ménagères

Son taux (11,11 % pour 2024) est voté chaque année par le conseil communautaire de la CCPOM. Elle sert à financer le traitement et la collecte des déchets ménagers. Cette taxe s'applique aux propriétés situées sur le territoire de la communauté de communes.

Aucune exonération n'est prévue pour la taxe sur les ordures ménagères. Tous les propriétaires sont assujettis même ceux qui n'utilisent pas le service de collecte et de traitement des déchets. Son montant ne dépend pas du service rendu.

#### > Taxe GEMAPI

Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Son taux (0,839 % pour 2024) est voté chaque année par le conseil communautaire de la CCPOM.

Elle est consacrée, entre autres, à l'aménagement de bassin hydrographique, à l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau et à la défense contre les inondations. Cette taxe s'applique aux propriétés situées sur le territoire de la communauté de communes depuis 2019.

#### **FINANCES**

?

Est-ce que mes revenus ont une incidence sur le montant de ma taxe foncière ?

La taxe foncière est due dès lors que vous êtes propriétaire d'un bien immobilier. Elle est indépendante du niveau de revenus de votre foyer fiscal et de votre niveau d'imposition sur le revenu.

Néanmoins, des exonérations ou un dégrèvement peuvent être appliqués par les services fiscaux, sous certaines conditions. Ces conditions sont consultables sur le site impots.gouv.fr ou en contactant directement le service des impôts.



Pourquoi ma base de taxe sur les ordures ménagères est supérieure à celles des autres taxes?

Si vous bénéficiez d'une exonération temporaire (construction nouvelle, travaux importants, travaux liés à des procédures d'urbanisme telles que le permis de construire ou la déclaration de travaux), cette exonération ne s'applique pas à la taxe sur les ordures ménagères, qui ne prévoit aucune exonération.



Pourquoi ne pas supprimer la taxe foncière et mettre en place une taxe qui serait payée par tous les habitants d'un territoire, qu'ils soient locataire ou propriétaire?

Depuis la suppression de la taxe d'habitation, seuls les propriétaires contribuent au financement du territoire où ils vivent. C'est une position inéquitable pour les habitants. Cependant, la commune n'a pas la compétence pour supprimer ou créer une taxe. Une telle décision relève de l'État, du gouvernement et des parlementaires.



Pour aller plus loin

Consultez le document explicatif sur la taxe foncière sur le site *impots.gouv.fr* 



# On entend parler d'une réforme des valeurs locatives, qu'en est-il?

Le système actuel est complexe et le référentiel qui date de 1970 est déconnecté des réalités du marché, ne tenant pas compte des mutations intervenues sur les territoires ces cinquante dernières années. Depuis de nombreuses années, une réforme des valeurs locatives des locaux à usage d'habitation est en réflexion au niveau de l'État avec pour objectif de proposer un système simplifié et cohérent avec la réalité économique du marché locatif. Cette réforme des valeurs locatives des locaux à usage d'habitation a été prévue dans la loi de finances 2020 pour une application en 2028.

Elle reprendrait les principes de la révision appliquée pour les valeurs locatives des locaux professionnels et commerciaux (Depuis le 1er janvier 2017, tous les locaux professionnels entrant dans le champ de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels disposent d'une nouvelle valeur locative révisée qui est égale au produit de sa surface pondérée par un tarif au mètre carré, éventuellement ajusté d'un coefficient de localisation).

Nous suivrons l'actualité sur le sujet et communiquerons en temps opportun auprès des habitants.



#### Est-ce que ma valeur locative pourrait changer?

Hormis les revalorisations annuelles ou les éventuelles actualisations ou majorations mentionnées précédemment et qui s'appliquent nationalement à tous les propriétaires, certaines situations peuvent avoir une incidence. Ainsi, votre valeur locative peut changer à la hausse ou à la baisse:

- > Si votre bâti change de consistance, c'est-à-dire que le bâti existant a subi des transformations qui ont pour effet de modifier le volume ou la surface, par exemple une addition de construction, une démolition totale ou partielle, une réunion de locaux, une division de locaux, etc.
- **Si votre bâti change d'affectation**, par exemple un local professionnel qui deviendrait une habitation, etc.
- > Si vous avez réalisé d'importants travaux d'amélioration alors même qu'ils sont sans incidence sur la superficie ou le volume du local, par exemple l'aménagement de combles en pièce habitable ou l'installation d'équipements nouveaux, etc.

#### **TRAVAUX**



# RUE DE LA RÉPUBLIQUE & RUE DU PRINTEMPS

Les objectifs de 2025

Avant rénovation

Avant rénovation

Depuis novembre, les arrêts de bus scolairewwws de la rue du printemps ont été déplacés à la rue de la République.

Rue de la République, de nouveaux abribus seront installés, ainsi que des gabions pour sécuriser la place. Les enfants pourront se rendre aux arrêts de bus en toute sécurité en passant par la place Mendes France. L'objectif est de créer une agora dans le premier semestre 2025.

**Rue du Printemps**, l'entreprise HTP a réalisé une quinzaine de places de stationnement en épis en zone bleue, pour éviter les voitures ventouses.









# AGENCE POSTALE COMMUNALE - MAISON FRANCE SERVICES

La rénovation continue

Pendant que les travaux intérieur avancent bien, la refection de la facade se termine.

La réception des travaux est prévue pour le premier trimestre 2025. Seuls les escaliers extérieurs seront finalisés plus tard, au printemps 2025, en raison de contraintes météorologiques.

Par ailleurs, un plateau libre est disponible à la location pour une activité commerciale ou de services :

- Entrée indépendante sur le côté du bâtiment
- Superficie de 44,03m2
- Accès aux sanitaires en commun avec l'Agence Postale Communale et la Maison France Service









Vie associative et de la sécurité des biens et des personnes



# ÉVOLUTION DE NOTRE POLICE MUNICIPALE

Un nouveau véhicule électrique

En novembre, la police municipale de Marange-Silvange a reçu un nouveau véhicule. Il s'agit du deuxième véhicule électrique de la commune.

À chaque parution de notre bulletin municipal, nous vous informons de nos réalisations, de nos projets, de notre fonctionnement.

Nous avons évoqué à maintes reprises notre préoccupation de garantir votre sécurité, pour vous-mêmes, pour vos biens et également pour ceux de la collectivité.

Après le renforcement de notre équipe municipale avec l'arrivée d'un quatrième policier et d'un Agent de surveillance de la voie publique, nous devions y apporter des moyens, moyens de patrouiller ou d'intervenir en même temps sur deux endroits de la Ville.

Notre choix s'est porté sur un 2008 électrique, véhicule qui répond aux critères de durabilité, d'efficacité énergétique et de sécurité conformément aux préconisations européennes.



Alors que la commune met en place des actions de sensibilisation du public à la cause environnementale, le choix de ce nouveau véhicule s'est naturellement orienté en ce sens.

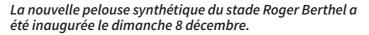
Dans un second temps, nous pouvons également noter les économies réalisées sur le carburant et l'entretien.



## **SPORTS**

# **STADE ROGER BERTHEL**

Nouvelle pelouse synthétique



C'est en présence de Véronique Schmit, Conseillère Régionale, Pierre Taesch, Président délégué du District Mosellan de Football, de nombreux élus de la Ville de Marange-Silvange et des joueuses de football du club local que M. le Maire, Yves Muller, a inauguré le nouveau terrain de l'Entente Sportive de Marange.

À cette occasion, les féminines du club ont été mises à l'honneur. Elles évoluent en Régionale 2 et peuvent témoigner de la bonne santé du sport sur la ville et du bon développement de la pratique féminine.





Jérôme HECQUET

Avec le Club House inauguré au printemps, le remplacement des éclairages par des LED et finalement, la nouvelle pelouse synthétique, l'ES Marange dispose de conditions idéales pour participer à la vie sportive de la commune!







# **ÉVÈNEMENTS ET CÉRÉMONIES**

# **CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Devoir de mémoire

La Cérémonie de Commémoration du 11 novembre s'est tenue comme à l'accoutumée dans notre commune.

Un hommage a été rendu aux victimes de la Première Guerre mondiale, avec le dépôt de gerbes de fleurs au pied du Monument aux Morts.

Un instant de recueillement pour honorer la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté.







## **SUR LA ROUTE DES LANTERNES** En attendant Moël ...

C'est devenu le rendez-vous de décembre à Marange-Silvange. Vous étiez plus de 4 700 visiteurs venus admirer la chorale des enfants, le feu d'artifice tiré depuis les vignes et le parcours lumineux féérique.

L'installation a demandé la mobilisation de l'ensemble des services techniques de la commune et a duré plus d'un mois. Et ça valait le coup : avec plus de 200 sujets et lanternes, le parcours d'une trentaine de minutes a une nouvelle fois séduit les familles de Marange-Silvange et des communes alentours.

Un moment magique qui a donné tout son sens au travail des services!

















M. le maire, Yves Muller, accompagné de Belkhir Belhaddad, député de Moselle, de Marie-Rose Sartor, conseillère régionale, de Danielle Calcari-Jean, conseillère départementale et des maires des communes voisines, a invité le public à découvrir la nouvelle route des lanternes.

# LA GRANDE PARADE DE NOËL

Un invité de marque

Le père Noël, ses chars et sa fanfare ont défilé, comme le veut la tradition à Marange-Silvange, le samedi 21 décembre, sous les yeux émerveillés des petits et grands.

Après avoir salué les spectateurs du haut de son char, le père Noël est venu rendre visite à M. le maire, Yves Muller, devant la mairie avant de prendre un temps pour rencontrer

Malgré la pluie, vous étiez nombreux à venir lui rendre visite et admirer les différents personnages magiques qui se sont baladés rue de la République et rue de l'Abani.







# 3 QUESTIONS À... François Moiré

Entre la publication de leur magazine Le Billeron, les différentes expositions ou encore l'alimentation de la rubrique "Patrimoine" sur le site internet, l'association du Club marangeois d'histoire locale (CMHL) participe tout au long de l'année à la mise en avant du patrimoine dans notre commune. François Noiré son président nous en dit plus sur le projet de l'association.





Pouvez-vous nous présenter le CMHL, son origine, ses missions, et les activités principales qu'il propose?

« Le Club marangeois d'histoire locale a été créé en novembre 1993 à l'initiative d'un petit groupe de personnes, pour la plupart déjà engagées dans la vie associative communale. Leur but : étudier l'histoire de la localité et mettre en valeur son patrimoine par la publication de documents de toute nature et la réalisation d'un ouvrage. Il compte une centaine d'adhérents, mais peine aujourd'hui, comme beaucoup d'associations, à recruter un noyau actif.

Fidèle à ses objectifs depuis plus de trente ans maintenant, l'association publie sa revue Les Cahiers du Billeron. Trente-huit numéros édités à ce jour ont permis de présenter régulièrement les résultats des recherches: des témoignages, des récits, des études... une véritable somme de plus de mille-cinq-cents pages. Cette revue est disponible à la vente à notre local de la Ruche, mais aussi à la boulangerie Gilson, notre mécène historique, et à la bibliothèque municipale.

Les Cahiers du Billeron ne sont pas son seul moyen de diffusion. Le club propose des sorties, des visites et des conférences, et le public scolaire n'est pas oublié. Il tient des permanences régulières dans son local de la Ruche, en général le premier et le troisième vendredi du mois. Sa bibliothèque est ouverte à tous (prêt réservé aux adhérents), ainsi que la consultation de son fonds d'archives, et il est possible de bénéficier d'une assistance pour des recherches historiques ou généalogiques.



Cette année, le club a aussi proposé l'exposition " Marange-Silvange d'hier à aujourd'hui ", conçue comme une promenade entre Ternel et Silvange. Après une rotation en ordre dispersé dans des lieux inhabituels de la commune (les écoles, la boulangerie Gilson, la Ruche, la salle d'attente d'un cabinet dentaire, l'hôpital Saint-François), elle a campé pendant trois semaines à la bibliothèque municipale et a donné la toile de fond de la séance dédicace du livre de Pascal Jaskula à Ternel. Les classes de cours moyen des écoles Félix Midy et La Rousse ont été associées à cette

Le club est aussi membre actif du *Comité d'Histoire du Pays* Messin qui regroupe de nombreuses associations d'histoire et de patrimoine, et du Comité d'Histoire régionale Grand Est, ce qui a permis à ses membres de bénéficier de diverses formations, en particulier sur le classement et la conservation des archives. »







Régis MENSLER et communication



Votre club travaille sur un portfolio et d'autres projets littéraires. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces réalisations?

« Effectivement, le portfolio était l'un des projets imaginés pour célébrer les trente ans de notre revue. Une pochette grand format sur beau papier rassemblant des gravures, peintures et photographies créées par des artistes que vous connaissez pour la plupart : Auguste Migette, Jean Baumgarten, François Drapier, François Lanvin, Pierre Lehmann, Alain Porte, Jean Elenas et enfin Stéphane Gilson et ses élèves de la classe d'arts plastiques de Marange-Silvange. Une manière de mettre en valeur la commune autant que ses artistes! Ce portfolio a été tiré à 100 exemplaires numérotés et il n'y aura pas de retirage. Il nous en reste une petite vingtaine, disponibles au club et à la boulangerie Gilson.

Un autre projet est sur le point d'aboutir : un beau livre consacré au patrimoine et à l'histoire de la commune que vous découvrirez très prochainement.

Nous pouvons aussi d'ores et déjà vous annoncer pour l'année 2025 la publication de deux Cahiers du Billeron : le numéro 39 avec un dossier d'Alain Porte consacré à l'épopée du Théâtre des trois vallées et le numéro 40 qui reprendra notre exposition "Marange-Silvange d'hier à aujourd'hui". »





Comment se concrétise votre collaboration avec la ville de Marange-Silvange ? Quels sont vos projets communs ou le soutien que la municipalité vous apporte?

« Au même titre que la plupart des associations, le Club marangeois d'histoire locale bénéficie d'une subvention annuelle de fonctionnement. D'autre part la municipalité met à notre disposition un local à la Ruche, suffisamment spacieux pour travailler et stocker nos archives.

Notre action s'inscrit dans la vie de la cité: tout notre travail est tourné vers la communauté, vers les autres, dans le domaine de nos compétences. Nous traitons les questions d'histoire et de généalogie que les services de la mairie nous transmettent. Pour faciliter notre travail, la mairie nous a ouvert l'accès à ses archives : délibérations municipales, registres paroissiaux, état-civil...

Autre exemple, très pragmatique, nous avons proposé d'alimenter le site de la ville dans ses onglets "Histoire" et "Patrimoine". Les usagers ont ainsi accès à des informations documentées et validées par la recherche.

Le club et la municipalité entretiennent un dialogue ouvert et constructif, utile à la vie de la commune. Ce fonctionnement collaboratif est largement favorisé par les belles relations établies avec le personnel communal. »



#### Patricia DOSSMANN Transition écologique, développement durable



# **PANNEAUX LPO** Bientôt en place



Depuis plusieurs années, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Moselle (LPO) et la commune de Marange-Silvange poursuivent leur partenariat.

Suite aux inventaires réalisés sur les 4 sites détaillés dans le journal municipal précédent, les 4 panneaux pédagogiques sont à présent terminés et seront bientôt installés.

Grâce à la participation des élèves de l'école Félix Midy et de leurs enseignantes, ils sont uniques!

conférences Suite aux présentées dans cadre des semaines du développement durable en septembre, plus de 300 élèves ont pu participer à des présentations des espèces locales de chouettes et hiboux.

La qualité de l'environnement et les pratiques de gestion différents milieux incontestablement appréciées par ces rapaces nocturnes, si utiles, si beaux et si magiques à observer.

Sur le territoire communal, 4 d'entre elles sont en effet présentes : la Chouette hulotte, l'Effraie des clochers, la Chevêche d'Athéna et le Hibou moven-duc.

Cette qualité de vie est également profitable aux habitants. Souhaitons que cet état de fait perdure le plus longtemps possible!

J. Yvez Schneider



# **CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES**

Pag bezoin de lumière pour briller

Les membres du jury se sont rendus chez les participants afin d'admirer la diversité des décorations de Noël

Le concours rencontre toujours autant de succès, et les habitants regorgent d'imagination et de magie pour le bonheur des petits et des grands.

Bravo à tous les participants qui redoublent d'efforts et d'inspiration chaque année. Vous contribuez à l'embellissement de notre ville.







# ATELIER DE NOËL Des fêtes O dechet

Carton plein pour cette nouvelle édition! À l'approche des fêtes de fin d'année, l'atelier de fabrication de décorations de Noël zéro déchet affichait complet avec 24 participantes.

Au programme : convivialité, bonne humeur, imagination, pistolet à colle, huile de coude, cartons, pommes de pin... se sont transformés en boules de Noël, flocons, étoiles et petits sapins.

Le rendez-vous est donné pour de nouvelles animations variées tout au long de l'année 2025. Guettez le programme de l'année à



## TRUCS ET ASTUCES DU JARDIN

Silence, ça pouzze ...

Les alliés naturels du jardinier : les décomposeurs

Ces animaux de petite taille ou microscopiques jouent un rôle essentiel dans la décomposition de la matière organique qu'ils transforment en éléments minéraux. Leur action nettoie, ameublit et fertilise le sol

> Il possède une carapace et peut se rouler totalement en boule. Végétarien

et détritivore, il participe au processus

#### LE VER DE TERRE OU LOMBRIC

Il se déplace dans le sol en creusant des galeries et se nourrit de matière organique plus ou moins décomposée. Cette activité mélange la terre, aère et draine le sol. Ses déjections améliorent la fertilité des sols.

LE CLOPORTE

# de compostage des débris végétaux.

Il se déplace dans le sol en creusant des galeries et se nourrit de matière organique plus ou moins décomposée. Cette activité mélange la terre, aère et draine le sol. Ses déjections améliorent la fertilité des sols.

#### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

#### **BOUM DES JEUNES**

La fin de l'année polaire

Plus de 95 enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 se sont éclatés lors de la boum d'Halloween qui s'est déroulée le 31 octobre dernier.

Cette boum, organisée par le service Éducation Jeunesse, les CMJ ainsi que le C.C.A.S., est désormais un rendez-vous incontournable pour les jeunes de la commune!

Les déguisements étaient aussi variés que créatifs : sorcières, monstres, fantômes et autres gnomes se sont ambiancés sur les musiques de notre DJ Thaida VKD. Un grand merci aux bénévoles pour leur aide et pour la confection des gâteaux terriblement bons.







Vous avez été nombreux à participer à l'opération historique des « Brioches de l'amitié » organisée par l'A.P.E.I.-V.O. (Association des Parents d'Enfants Inadaptés de la Vallée de l'Orne).

Cette année encore, les bénévoles de cette action ont sillonné les rues de la ville, et de nombreuses associations se sont montrées partenaires pour vendre les brioches. Ainsi, 892 brioches ont été vendues, et la somme de 5 328.06 € a été remise à l'A.P.E.I.-V.O.



# **COLIS DES SENIORS**

Spécial Noël

Samedi 14 décembre, les seniors de la commune ont reçu un colis spécial Noël, rempli de bonne choses pour les fêtes!

Ils ont ensuite partagé un moment d'échanges intergénérationnel lors d'un goûter composé de chocolats chauds, café, chouquettes, brioches et tartes au sucre. Le CCAS a profité de cette occasion afin d'effectuer la distribution des kits Boîte Vit'Ale (voir les actus en bref p.22). En plus des colis, des cadeaux surprise confectionnés par CMJ ont été distribués lors d'une tombola.

Le CCAS remercie l'ensemble des intervenants pour leurs disponibilité.







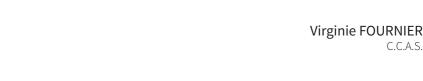
Le dimanche 14 octobre, nous étions plus de 150 personnes à participer à la traditionnelle marche rose organisée par le C.C.A.S.: un circuit d'environ 7 km dans les rues de la commune.

Après 2 heures de marche et de pauses actives, les participant(e)s se sont retrouvé(e)s sur le parvis de la mairie avec de nombreux stands, ainsi que le tirage de la tombola qui a remporté un franc succès avec plusieurs dizaines de cadeaux!

Une soixantaine de convives ont prolongé la matinée autour d'un barbecue.

Le C.C.A.S. remercie les partenaires, commerçants et restaurants pour leur implication dans la vente d'articles roses, de tickets de tombola ainsi que pour leurs dons précieux.

Merci aux CMJ et aux bénévoles pour leur présence et leur bonne humeur.



Cet équilibre de partenariat permettra d'effectuer une remise de chèque au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la région Grand Est afin de faire avancer la recherche, développer des structures d'accueil pour les patients et leur apporter l'aide psychologique adéquate.





### **COLLECTES DE DON POUR NOËL**

De la joie pour les fêtes

À l'approche de Noël, le C.C.A.S. a organisé plusieurs collectes pour partager l'esprit des fêtes avec le plus grand nombre.

Vous avez alors eu l'occasion de donner de différentes façons : collecte de peluches, d'aliments, de produits de première nécessité ou encore de boîtes douceurs...

Le C.C.A.S. et la mairie de Marange-Silvange s'associent pour remercier chaleureusement tous les donneurs.



#### **VIE CULTURELLE**

#### **RETOUR EN IMAGES**

### Culture your touter sex former

Avec une programmation diversifiée comprenant des concerts, des pièces de théâtre, des expositions et des sorties culturelles variées, la saison culturelle 2024 de la municipalité s'achève sur une note très positive.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir un public toujours plus nombreux dont la fidélité témoigne de l'intérêt porté à ces manifestations culturelles que nous prenons plaisir à organiser.

Votre présence aux animations proposées et votre enthousiasme permettent à ces évènements de se réaliser et créer une atmosphère sympathique et dynamique.

L'année culturelle s'est clôturée par le traditionnel concert de Noël qui a eu lieu à l'église Saint Clément de Marange.

Vous étiez nombreux à assister à cette soirée festive remplie de musique, de chants. Une belle occasion de se retrouver dans la gaieté et la magie de Noël.

Votre soutien est précieux et nous avons hâte de vous retrouver pour la prochaine saison culturelle et de nouveaux moments de partage!



















Yvette WITZ

Vie culturelle et bibliothèque



# **BIBLIOTHÈQUE**

Des ateliers toute l'année

L'année 2024 fut riche en évènements à la bibliothèque municipale, et tout au long de l'année, des animations et des activités manuelles ont été proposées aux enfants ainsi qu'à leurs parents.

En mars, un spectacle sur les mystères de l'alimentation équilibrée a été présenté à la salle Malraux pour un public de tous âges.

En avril, une initiation au basket animée par l'association US Silvange a été proposée aux

En cours d'année, une convention a été signée avec 2 bénévoles, Agnès Crisinel et François Noiré, qui apportent une aide précieuse à la bibliothécaire.

**En septembre,** nous avons accueilli Amandine qui a repris le poste de bibliothécaire en remplacement de Marine.

Plusieurs partenariats ont vu le jour, notamment avec les écoles La Rousse et Félix Midy de Marange-Silvange et l'IME de Pierrevillers.



# **ÉDUCATION ET JEUNESSE**













Durant la première semaine des vacances scolaires d'Automne, une douzaine d'enfants ont eu la chance de suivre la formation nationale du « Savoir Rouler à Vélo ».

Les activités théoriques ont alterné avec les activités pratiques : tout d'abord dans la cour de l'école Félix Midy pour finir sur la route.

Les enfants, âgés de 9 à 11 ans ayant participé à ce stage, qui se sont inscrits volontairement en amont, ont acquis une aisance à la pratique du vélo sur la route.

Cette formation entre dans le cadre de notre politique concernant les parcours culturels, sur l'axe « Citoyen ».





Un intervenant qualifié recruté par la *CCPOM* en charge de la Mobilité a encadré cette formation, accompagné d'animateurs motivés du périscolaire.



Pour valider leurs diplômes, les enfants ont effectué un parcours de 15 km entre Marange-Silvange, Talange, Hagondange et Amnéville. Leur performance a été acclamée par les autres enfants du centre de loisirs!







# Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain!

Encore plus simple par internet

Q le-recensement-et-moi.fr



Le recensement commence le 16 janvier 2025 à Marange-Silvange.

#### **BOÎTE VIT'ALE**

#### En cas d'urgence, chaque minute compte

Le 12 novembre dernier, s'est tenue une réunion d'information suivie de la remise des boîtes vitales à la population.

Cette première rencontre a permis de présenter la boîte en image ainsi que de distribuer un document explicatif sur son utilisation.

En 2024 sur la commune, 412 foyers ont été équipés d'une boîte Vit'Ale.

#### POUR QUI? — 1 botte/foyer —

#### Personne de plus de 70 ans

ou

Personne isolée en situation particulière (handicap, invalidité, traitement lourd, etc.)



Nous invitons les personnes de plus de 70 ans, les personnes isolées, atteintes de pathologies, ou leurs aidants à contacter le CCAS au 03 87 34 61 71.



# Pour aller plus loin

Retrouvez toutes les informations sur le dispositif Boîte Vit'Ale sur

ville-marange-silvange.fr/boite-vitale



# Le lundi 16 décembre, le C.C.A.S. a accueilli l'association et les enfants. Une multitude de cadeaux les attendait au pied du sapin de Noël de la mairie pour

leur plus grand bonheur.

#### **TOY'S RUN**

#### Les motards au service du père Noël

En plus des collectes solidaires organisées par le C.C.A.S., d'autres associations de la commune se sont également mobilisées pendant la période des fêtes.

C'est le cas des motards de l'association Santa Muerte qui, par le biais de leur action Toy's Run, ont récolté des cadeaux auprès de leurs partenaires afin d'apporter de la joie aux enfants dont les familles se trouvent dans des situations délicates.

Nous félicitons l'association et ses membres pour leur implication dans cette initiative solidaire.

#### **SAINT-NICOLAS**

#### Patron des écoliers...

Le 5 et 6 décembre, les élèves des écoles maternelles Félix Midy et La Rousse ont eu la chance de recevoir la visite de Saint Nicolas et du Père Fouettard.

En plus de partager un moment magique, chaque enfant a reçu des chocolats et a pu échanger quelques mots avec Saint Nicolas.





Les plus de 60 ans ont, eux aussi, eu droit à la visite du Saint-Nicolas lors du goûter des seniors le mardi 3 décembre.

À cette occasion, tous les présents ont reçu une boîte de chocolat, de quoi lancer l'ambiance des fêtes de fin d'année!









Si vous avez 60 ans ou plus et que vous résidez sur la commune de Marange-Silvange/Ternel, la commune vous invite à venir passer un moment convivial chaque mardi après-midi. Le lieu alterne entre le centre socio-culturel de Ternel et la salle André Malraux, une semaine sur deux.

23

Pour plus de renseignements: 03 87 34 61 71

#### **COMMERCES**

# NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS



Virginie FOURNIER Logement et commerce



JS Fleurs

- Création florale sur commande
- 06 76 40 73 37
- justine.seingeot@gmail.com



#### K3DGrav

- Impression 3D et gravure
- 06 37 78 04 29



## DOUCEUR DES SENS

## MASSAGES BIEN-ÊTRE

**Douceur des sens** Massage bien être

- 06 10 24 66 79



#### La fabrique des Soeurcières

- Créations en pierres fines
- (c) la\_fabrique\_des\_ soeurcieres
- 3 place du marché
- 57535, Marange-Silvange

# Déménagements





- Rue des alouettes Zone de jailly 57535, Marange-Silvange

# **EXPRESSION POLITIQUE**

#### « TOUS UNIS »

Article non transmis.

#### « LE PROJET COMMUN »

Chères Marangeoises, chers Marangeois,

À l'aube de cette nouvelle année, nous, élus de l'opposition municipale, souhaitons vous adresser nos vœux les plus sincères pour 2025.

Que cette année soit placée sous le signe de la solidarité, de la sérénité et de l'épanouissement pour toutes et tous. Nous formulons également une pensée particulière pour celles et ceux qui traversent des moments difficiles, qu'il s'agisse de problèmes économiques, de maladie ou de solitude. Nous espérons que 2025 saura apporter un peu de répit, d'espoir et de lumière dans leur quotidien.

Notre engagement reste intact : défendre vos intérêts, porter vos préoccupations et faire entendre vos attentes au sein du conseil municipal. Nous continuerons à œuvrer pour une commune où chaque habitant trouve sa place et peut s'épanouir dans un cadre accueillant et solidaire.

Ensemble, relevons les défis de demain avec optimisme et détermination, pour faire de Marange-Silvange une commune toujours plus vivante et unie. Que cette année soit aussi celle du dialogue et de la coopération au service de tous.

Philippe GASPARELLA



Recevez nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2025.

Avec toute notre considération,

Vos élus du groupe Le Projet Commun









**CONCERT DE NOUVEL AN** 7 janvier





**TOUTE L'ACTU DE LA VILLE SUR:** 

# 5 mars

ATELIER BIBLIOTHEQUE Tote bag du printemps



22 mars

**CONCERT FRANCE GALL** Salle André Malraux



2 mars & 9 mars



26-27 avril

**UNE ROSE UN ESPOIR** dans la commune



- wille-marange-silvange.fr
- o villedemarangesilvange
- ③ Ville de Marange-Silvange

avril - mai



